

XBRL - la solution pour une ontologie des informations financières

Christine LABARRE, Manager
Peggy DUFRENE, Responsable de Missions

Le monde financier est en pleine évolution. Les autorités de régulation demandent plus de transparence dans les comptes des entreprises (Loi de Sécurité Financière, Loi Sarbanes-Oxley, réglementations Bâle II et Solvabilité II) en exigeant un reporting financier plus important et plus rigoureux. La crise des subprimes va probablement conduire à renforcer les contrôles et à augmenter encore les exigences sur la qualité des données financières.

Parallèlement, les normes comptables IAS/IFRS adoptées en 2005, ont permis de proposer un référentiel comptable international commun aux sociétés et ainsi faciliter la comparaison de leurs comptes. La convergence des normes comptables est en marche et la fin pure et simple de l'obligation de rapprochement IFRS / US GAAP serait envisageable dès 2009.

L'exigence de transparence et l'utilisation d'un standard comptable ne simplifient pas le travail d'analyse si l'échange des informations n'est pas normalisé. XBRL est la solution permettant de répondre à cet enjeu.

XBRL, un nouveau standard ?

Depuis 10 ans déjà, un consortium international regroupant les principaux acteurs mondiaux dans le domaine de l'information financière (banques, organismes de régulation des marchés, cabinets d'audit, ...) travaille sur un langage destiné à l'exploitation numérique des données financières.

A la convergence de la formalisation des normes comptables internationales et de l'évolution des technologies, le format XBRL (eXtensible Business Reporting Language) est un format électronique né de la volonté de créer un référentiel commun pour l'élaboration et la diffusion des états financiers internes et externes. C'est un langage de reporting libre de droits fondé sur le standard XML.

Pour quoi faire ?

Tant d'un point de vue métier que technique, XBRL permet d'améliorer l'élaboration, la communication et l'analyse des rapports financiers. Grâce à ses balises, il identifie chaque élément comptable de manière unique dans des référentiels partagés (publics ou privés) dits taxonomies (dictionnaire technique s'appliquant au reporting financier, comptable ou réglementaire et définissant les règles, concepts, libellés et références de reporting - définition de l'association XBRL France).

L'utilisation d'XBRL permet de réduire les coûts en optimisant l'efficacité des traitements des données sur les points suivants :

Collecte et publication d'information : l'utilisation d'un langage commun permet d'automatiser la collecte des données et donc de réduire fortement le temps nécessaire à la compilation d'informations provenant de sources hétérogènes. L'intégration de la chaîne des traitements (STP : Straight Through Processing) limite les risques d'erreurs de saisie et de reformatage.

Partage et fiabilité de l'information financière : l'utilisation d'une norme facilite grandement la compréhension d'informations par ceux qui n'ont pas participé à leur élaboration. De plus, les balises contenues dans les instances XBRL (ensemble de données élaboré à partir d'une taxonomie) restituent le contexte dans lequel l'information a été extraite et permettent ainsi de comparer les données entre elles. Par exemple, pour exprimer un Chiffre d'Affaires, il est nécessaire de connaître l'unité dans laquelle il est exprimé, sa devise, ...

Analyse de l'information financière : les analystes financiers perdent beaucoup de temps à retraiter l'information qu'ils reçoivent avant de pouvoir l'analyser. L'information au format XBRL offre une plus grande transparence. Elle est directement utilisable et permet des gains de temps considérables ainsi que la possibilité de traiter un volume d'informations plus important. Les comparaisons et les analyses sont facilitées.

Indépendance par rapport à l'application d'origine : les données sont souvent liées aux applications qui les gèrent. XBRL est un standard indépendant facilitant le partage des informations.

Multilinguisme : la gestion des langues n'est plus un obstacle à la communication. Les libellés des taxonomies peuvent être traduits dans toutes les langues utilisées au sein de l'entreprise.

Dans la mise en œuvre de leur gouvernance, les entreprises peuvent étendre l'utilisation d'XBRL à d'autres domaines d'application que le reporting financier : lutte anti blanchiment, gestion des lettres de crédit, reporting économique,... Aux Pays-Bas et en Belgique, l'administration fiscale s'y intéresse de près, d'autres secteurs comme l'assurance pourraient aussi l'adopter rapidement.

Ouvert et flexible, l'utilisation d'XBRL n'est limitée que par l'imagination. Dès lors que des données structurées doivent circuler au sein d'une organisation, il est envisageable de faire appel à XBRL. Si l'adoption de cette norme en bout de chaîne pour répondre à des contraintes externes (reporting réglementaire par exemple) est une source de coût uniquement, à contrario, l'intégration de ce standard tout au long de la chaîne des traitements permet une grande valeur ajoutée.

Quels outils ?

Le développement d'XBRL est facilité par l'existence d'outils permettant la mise en œuvre et l'exploitation de ce format à tous les niveaux de la chaîne de traitements : recherche d'information, validation de fichiers, aide à la décision, publication, ...

Plusieurs types d'outils sont disponibles sur le marché:

- Des éditeurs de taxonomies,
- Des créateurs d'instances XBRL : les données peuvent être alimentées en format tableurs,
- Des outils de mapping permettant de faire correspondre les éléments d'une taxonomie avec un tableau de données sources,
- Des outils d'extraction d'instances XBRL, pour exploiter les documents XBRL en différents formats : HTML, fichier plat, ...
- Des outils d'analyse financière permettant d'interpréter les données stockées au format XBRL.

Pour qui ?

L'utilisation d'XBRL a été rapidement encouragée par les organismes de normalisation comptable ainsi que par les autorités de marché.

Retenu au niveau européen début 2006 dans le cadre de l'adaptation des reportings des banques aux ratios de solvabilité Bâle II et aux normes comptables IFRS, le standard XBRL doit désormais être utilisé depuis mars 2008 par les banques françaises pour la transmission des rapports COREP (sur les ratios de solvabilité et les risques bancaires) et FINREP à la Commission Bancaire de la Banque de France.

Mais cette norme ne concerne pas uniquement les établissements financiers. Ainsi, la commission des titres financiers et des bourses aux Etats-Unis (la SEC) contraint progressivement les entreprises cotées aux USA à utiliser XBRL pour le dépôt de leurs comptes annuels (en 2008, seules les entreprises dont la valeur est supérieure à \$ 5 Mds sont concernées, en 2011, les autres entreprises cotées devront s'aligner).

En France, le GIE Infogreffe, qui regroupe les Greffes des Tribunaux de Commerce encourage les entreprises à transmettre leurs comptes sociaux au format XBRL. Un outil XBRL a pour cela été intégré au portail de procédures d'Infogreffe. La dématérialisation des comptes annuels d'Infogreffe s'appuie sur la Taxonomie Comptes Annuels développée par le groupe de travail TCA d'XBRL France, en cours de labellisation par le CNC (Commission des Normes Comptables).

Les taxonomies XBRL ...

En plus de travailler de manière collaborative sur un format d'échange de reporting, le consortium XBRL international rend public et met à disposition les taxonomies XBRL afférentes à des normes ou pratiques comptables reconnues.

XBRL s'appuie sur un dictionnaire métier, modèle arborescent qui est décliné selon plusieurs axes d'analyse.

Ainsi la taxonomie IFRS recommandée par le consortium XBRL international contient une présentation des comptes sociaux, le bilan par exemple, sous plusieurs angles : le bilan par nature, le bilan par fonction ou encore le bilan par actif et passif courants et non courants.

Les taxonomies XBRL ont la vocation d'être spécifiques à la communication financière. Elles définissent un modèle de présentation des états financiers qui contiennent des chiffres signés.

Un des atouts d'XBRL est de combiner dans un même format d'échange, pour une même donnée, des informations sur :

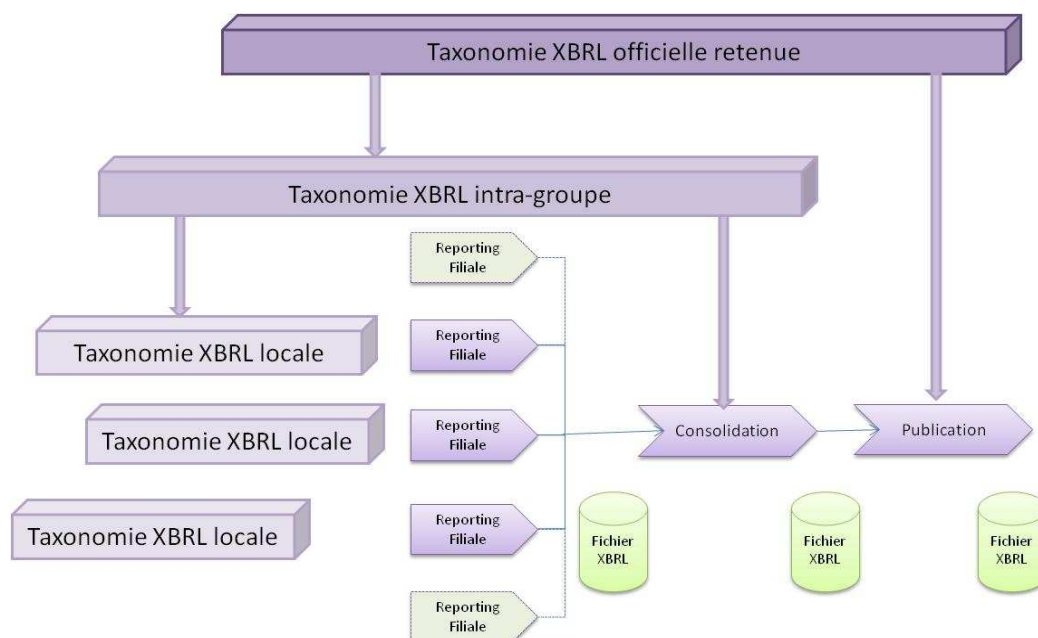
- La présentation de la donnée dans l'état financier
- Son signe ou son utilisation dans une formule (la nouvelle norme Formula)
- Son contexte (devise, date, unité, le lien avec la société mère...)
- Sa définition en plusieurs langues.

Les taxonomies XBRL sont recommandées par des acteurs, membres du consortium. Un statut de validité leur est associé. C'est ainsi que les taxonomies FINREP (comptes consolidés des établissements bancaires selon IAS/IFRS) et COREP (fonds propres et ratio de solvabilité pour les établissements de crédit et entreprises d'investissements) sont validées et leur adoption dans les reportings des établissements concernés est devenu obligatoire depuis 2008.

... peuvent conduire à des taxonomies privées

Les modèles de classification de données telles que les taxonomies XBRL peuvent être utilisés comme socle pour la production de reportings financiers spécifiques. La taxonomie peut être adaptée à des besoins métiers précis. Elle devient personnalisée pour une entité, dans son propre contexte et donc privée.

SCHEMA DE L'UTILISATION DU STANDARD XBRL POUR LA PUBLICATION DE REPORTING FINANCIER



Pourquoi agir aujourd'hui ?

Ces dernières années des avancées significatives ont été réalisées sur le plan international. De nombreuses taxonomies sont dorénavant validées comme les US GAAP, les IFRS, FINREP, ...

En France aussi, XBRL progresse. Le nombre de membres de l'association augmente et reçoit le soutien de la DFCG qui s'est associé à l'effort commun. L'association XBRL France est membre fondateur de l'association XBRL Europe qui a pour objectif de coordonner les travaux entre les juridictions Européennes.

Dans ce contexte de réglementation plus exigeante impactant le volume de flux de données financières à communiquer, la société OTC Conseil est acteur depuis plusieurs années en maintenant une veille active sur l'évolution de la norme XBRL.

En tant que membre de l'association XBRL France, OTC Conseil se positionne comme un cabinet indépendant ayant pour but d'échanger avec les différents acteurs du marché (organismes de régulations, éditeurs, entreprise financière clientes d'XBRL...) afin de comprendre les problématiques liées au reporting financier rencontrées par ses clients et de les accompagner au mieux dans une optique d'optimisation de leurs processus.

Loin de s'essouffler, la mise en place de nouveaux projets XBRL progresse. Aujourd'hui, les concepts sont validés, les outils existent, l'offre est mature.

Les opportunités offertes par XBRL sont réelles. L'adoption de ce nouveau standard doit se faire progressivement au sein de l'entreprise à l'occasion de la mise en œuvre de projets d'urbanisation ou de changement d'outil de reporting. Voilà une opportunité à saisir. Adopter la position de suiveur dans ce domaine revient à donner un temps d'avance à la concurrence.

Pour plus d'information, se référer au site internet de l'association XBRL France: www.xbrl.fr